

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERNANTOIS**

Réunion ce jour, vendredi 24 août 2018 à 20H30 à la mairie, sur convocations individuelles adressées le 17 août 2018.

### **ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
- ECLA : Rapport d'activité 2017 et projet de territoire
- SIE Heute la Roche : présentation du rapport RADEau
- Décision modificative
- Devis ONF
- Suppression des taux réduits de TVA dans le bâtiment
- Comptes rendus de réunions
- Questions et informations diverses

**Etaient présents** : Monique PYON, Christophe PERRIN, Gérard GIONO, Céline ANTONIO, Liliane BOURCET.

**Absents excusés** : Christian PONARD qui a donné pouvoir à Gérard GIONO

Michel SANCHEZ qui a donné pouvoir à Monique PYON

Laurent VERNIER qui a donné pouvoir à Liliane BOURCET

**Absente** : Magali DOLLFUS

**Secrétaire de séance** : Gérard GIONO

Mme Monique PYON, Maire, accueille les membres du Conseil et ouvre la séance.

- **Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées** : Le rapport de la CLECT, qui a été distribué à chaque conseiller, est présenté par le Maire. Ce rapport est clair et cohérent.

**Délibération** : Conformément à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, le conseil municipal de chaque commune est appelé à se prononcer sur les charges financières transférées à ECLA, figurant dans le rapport de la Commission, dans les conditions prévues à l'article L5211-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées s'est réunie le 12 juillet 2018, et a établi le présent rapport d'évaluation des charges transférées à ECLA en 2018.

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve le rapport d'évaluation des charges transférées en 2018, établi par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées en date du 12 juillet 2018.

**Vote : 8 pour**

- **ECLA : Rapport d'activité 2017 et projet de territoire** : Ces différents documents ont été distribués à chaque conseiller. Le rapport d'activité est clair, détaillé ; le projet de territoire met bien en évidence les perspectives à moyen terme de notre collectivité.

- **SIE Heute la Roche : présentation du rapport RADEau** : Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport qui sera mis à disposition des habitants en mairie.

- **Décision modificative** : Sans objet

- **Devis ONF** : Un devis de 7 220 € TTC a été présenté pour la remise en état des abords et des parcelles communales de la route de Saint Maur. Son montant sera revu en fonction du reste à réaliser après intervention de l'entreprise prestataire.

- **Suppression des taux réduits de TVA dans le bâtiment** : Le conseil municipal apporte son soutien à la CAPEB qui demande au gouvernement de ne pas supprimer les taux réduits de TVA.

*Délibération* : Entendu l'exposé de Mr le Maire ; Entendu le courrier du Président de la CAPEB Jura ; Considérant les probables conséquences de la suppression des taux réduits de TVA dans le secteur du Bâtiment notamment en matière d'emploi, d'aménagement du territoire, de réhabilitation du bâti, de sécurité des logements, d'économie d'énergies et d'avenir des entreprises locales, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de demander au gouvernement de ne pas supprimer les taux réduits de TVA dans le secteur du Bâtiment et de ne pas y apporter de substantielles modifications.

**Vote : 8 pour**

- **Comptes rendus de réunions** : sans objet

- **Questions et informations diverses** :

*Cadastre* : Faisant suite à notre courrier à M. le Directeur Départemental des Finances Publiques du Jura en date du 17 avril 2018, lecture est faite du courrier de réponse du 02 août 2018.

*Défenseur des Droits* : lecture est faite du courrier du 16 juillet 2018 de M. le Défenseur des Droits, chargé de mission médiatique avec les services publics, évoquant les difficultés que rencontre un habitant du village dans ses relations avec la commune et la réponse faite le 03 août 2018.

*Cimetière* : le Conseil envisage de faire numériser les plans du cimetière.

*Petit patrimoine* : A la demande d'ECLA, qui a pris la compétence « Entretien du petit patrimoine » un inventaire a été effectué dans la commune.

*Travaux de voirie* : une programmation des travaux à envisager à moyen terme sera transmise à ECLA.

La séance est levée à 22H15.

Le secrétaire de séance  
Gérard GIGNO

